

Travail du dimanche : le député qui dit non

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 17 octobre 2008

Le député Jean-Frédéric Poisson s'oppose au projet d'extension du travail du dimanche soutenu par le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation Luc Chatel. L'élu s'interroge sur les conséquences sociales d'une loi sur le travail du dimanche.

Dans un communiqué, l'élu des Yvelines fait observer que huit millions de salariés exercent chaque dimanche leur activité professionnelle, dans de très nombreux et utiles domaines. Personne ne peut donc sérieusement songer à leur interdire de travailler. Dans ce cadre, un projet de loi visant à clarifier des situations acquises par l'habitude (et pourtant contraires à la loi !) serait éventuellement recevable, mais sous conditions.

Jean-Frédéric Poisson regrette que le message adressé au peuple français revienne à dire : "Tout pour produire davantage et consommer davantage", alors que le besoin de temps à consacrer à la gratuité des relations sociales, hors de toute préoccupation mercantile, se fait sentir dans toute la société.

Pour le député, toute loi qui omettrait cet aspect fondamental réussirait peut-être sur le plan juridique. Elle courrait très certainement à l'échec sur le plan social et sur le plan politique.

Dans un [entretien à Mediapart](#) (16 octobre), le député des Yvelines, déclare que le prix à payer est trop cher pour la société. Si le texte préparé par le gouvernement et soutenu par l'UMP est déposé en l'état par le Parlement, il ne le votera pas :

S'il faut perdre sa vie à gagner de l'or, je ne suis pas sûr que ça vaille le coup. On ne peut pas perdre sa vie à la gagner. [...] Je ne nie pas qu'il y a des problèmes de pouvoir d'achat ou que des étudiants aient besoin de travailler. Mais, à mon sens, il y a un prix à payer qui est trop cher pour la société, c'est un prix symbolique, le prix du lien social, le prix du lien entre les gens. C'est une espèce d'illusion de penser que toutes les richesses sont bonnes à créer. Il faut savoir renoncer à la création de richesses si le prix qu'elle coûte est trop élevé.

Du reste, il faudrait évaluer l'impact de l'assouplissement des règles du travail le dimanche. A ce jour, les bienfaits économiques ne sont pas certains. Si le texte vise à asseoir des positions qui existent déjà en régularisant la situation de commerces qui ouvrent déjà le dimanche, je ne vois pas ce que ça pourrait créer comme activité supplémentaire. Et puis franchement, des gens qui ont acheté leur paquet de nouilles le samedi vont-ils revenir en acheter un le lendemain ?